

## Action publique 2022 : Quel cap?

22 janvier 2018

La secrétaire générale, Régine ENGSTROM nous a reçus en bilatérale le 22 janvier.

Pour la CFDT, la délégation était composée de Christian Cazaux (IGN), Sylvia Boisbourdin (DDTM 83), Stéphane Kéraudran (DDTM 56), Mohamed Adouane (Agence de l'Eau Seine Normandie), Véronique Thys (secrétaire générale de l'UFETAM CFDT).

Après avoir écouté les explications de textes de la secrétaire générale sur les chantiers d'Action publique 2022 :

- simplification et qualité de services,
- transformation numérique,
- rénovation du cadre RH, organisation territoriale des services publics,
- modernisation de la gestion budgétaire et comptable,

nous avons malheureusement pu constater que le dialogue social, pourtant plus que nécessaire en cette période, n'était vraiment pas à la hauteur des enjeux.

Néanmoins, nous continuerons à nous rendre à toutes les audiences où le dialogue social en faveur des personnels et de ses représentants peut s'exprimer.

Et ce, contrairement à d'autres organisations qui refusent toute discussion et pour lesquelles, le seul interlocuteur aujourd'hui est le ministre.

La méthode pour conduire ces chantiers est pour le moins floue, les services déconcentrés et l'administration centrale ne semblent pas avoir de valeur ajoutée dans ces réflexions.

Quel avenir pour les DIR, par exemple ? Tout se dit, mais rien ne se dit officiellement. Pourtant il semblerait que les directeurs osent s'avancer lors des cérémonies de vœux, sur une annonce de décision qui serait purement politique, à savoir la création d'un EPA « Routes de France ».

Cette situation est très anxiogène pour les agents.

Est-ce à dire qu'il faut attendre la phase d'arbitrage du Président de la République en février 2018 pour qu'une décision soit annoncée sans aucun espace de négociation ? Nous le craignons.

Nous devrions être reçus par les ministres prochainement. Il est plus qu'urgent d'avoir des informations précises sur la feuille de route CAP 2022 pour nos ministères.

Dans ses vœux, le 31 décembre 2017, le Président de la République a dit : « j'écouterai, je dialoguerai, je ferai »

Cherchez l'erreur...!!!